

**DEPARTEMENT DU DOUBS
ARRONDISSEMENT DE BESANCON
CANTON DE BAUME LES DAMES
COMMUNE DE VIEILLEY**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 27 DECEMBRE 2016

Nombre de conseillers :
En exercice : 14
Présents : 11
A délibéré : 13
Ayant donné procurations : 02

L'an deux mil seize, le vingt-sept décembre à dix-huit heures trente, le conseil municipal de la commune de Vieilley, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Madame Christiane ZOBENBULLER, Maire,

Convocation du : 22 décembre 2016
Reçue en préfecture et Certifiée
exécutoire le 30 décembre 2016

Etaient présents : **Mmes ZOBENBULLER. LEROY.
Mrs BAY NOUAILHAT. ERARD. FOLIN. GODILLOT. KASAD.
MARCHE. RACLOT. SIMAO. VERCHERE.**

Secrétaire de séance :
Guy VERCHERE

Absents excusés :

**Emmanuel MULIN donne pouvoir à Jimmy KASSAD
Claude BOGNON donne pouvoir à Christiane ZOBENBULLER
Absents non excusés : Cyril VIENT**

01-OBJET : CREDITS SUPPLEMENTAIRES AU BUDGET PRINCIPAL :

Madame le maire informe le conseil municipal qu'il convient d'inscrire au budget principal des crédits supplémentaires comme suit :

SECTION DE FONCTIONNEMENT :

Dépenses :

-art 6416 emploi d'insertion	+5 800.00
-art 60612 électricité	- 5 600.00
-art 627 service bancaire	- 200.00
-art 023 virement section investissement	+4 600.00

SECTION D'INVESTISSEMENT :

Dépenses :

-art 21568 autre matériel et outillage	+4 600.00
--	-----------

Recettes :

-art 021 virement de la section de fonct.	+4 600.00
---	-----------

Cette somme sera financée par un prélèvement sur l'excédent de fonctionnement dégagé au budget primitif.

Le conseil municipal approuve ces nouveaux crédits à l'unanimité des membres présents.

Pour = 10, Contre = 0, Abstention = 03

02-OBJET : CREDITS SUPPLEMENTAIRES AU BUDGET ASSAINISSEMENT :

Madame le maire informe le conseil municipal qu'il est nécessaire d'inscrire au budget ASSAINISSEMENT des crédits supplémentaires pour le financement des travaux de réhabilitation des berges du lagunage comme suit :

SECTION D'INVESTISSEMENT :

Dépenses :

-art 2315 travaux +80 000.00

Recettes :

-art 021 virement de la section de fonct. +57 657.00

-art 1641 emprunt +21 324.00

SECTION DE FONCTIONNEMENT :

Dépenses :

-art 023 virement section investissement +57 657.00

La dépense de fonctionnement sera financée par une reprise sur les excédents antérieurs.

Le conseil municipal approuve ces nouveaux crédits à l'unanimité des membres présents.

Pour = 13, Contre = 0, Abstention = 0

03-OBJET : DECLARATION D'INTENTION D'ALIENER LA PARCELLE AB 177 :

Madame le maire présente au conseil municipal la déclaration d'intention d'aliéner de la parcelle AB 177, d'une contenance de 195 m2, située lieudit « village », zone UA du Plan Local d'Urbanisme.

Madame le maire rappelle au conseil municipal que cette parcelle AB 177, correspond à l'emplacement réservé n°15 (aménagement de carrefour) du PLU.

L'exposé du maire entendu, le conseil municipal :

-autorise Madame le maire à préempter cette parcelle,

Le conseil municipal approuve à la majorité cette décision.

Pour = 13, Contre = 0, Abstention = 0

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 heures 33.